

Lutte contre les incivilités : inauguration de nouveaux locaux pour la DPSP

Mardi 23 janvier, Colombe Brossel a inauguré une nouvelle circonscription territoriale, dans le 17^{ème} arrondissement, dédiée aux agents municipaux des 16^e et 17^e arrondissements en charge de la lutte contre les incivilités. Grâce à ces nouveaux locaux, la Ville de Paris renforce un peu plus son dispositif de lutte contre les incivilités afin de faire de Paris une ville plus propre et plus apaisée.

En septembre 2016, Anne Hidalgo a créé la nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), qui fédère 1.900 agents auparavant dispersés dans d'autres directions, qui ont pour mission principale de lutter contre les incivilités. Pour leur permettre d'être présents au plus près du terrain, ces agents sont progressivement répartis en dix circonscriptions, contre six auparavant, avec des locaux dédiés qui leur permettront de renforcer leur présence sur le terrain et un maillage plus fin du territoire parisien.

Mardi, Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris en charge de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, aux quartiers populaires et à l'intégration, a inauguré, avec le Maire du 17^e arrondissement, une nouvelle circonscription implantée au cœur du 17^{ème} arrondissement de Paris. Elle a présenté à cette occasion un bilan de l'action conduite par ces agents en 2017 et notamment du nombre de procès-verbaux dressés.

En 2017, 108 192 procès-verbaux ont été dressés à Paris, soit une hausse de 148% par rapport à l'année précédente. L'augmentation du nombre d'amendes est particulièrement importante en ce qui concerne les jets de mégots (+1.203%), les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (+213%) et les épanchements d'urine (+165%).

Pour Colombe Brossel, « *la Maire de Paris a fait de la lutte contre les incivilités une priorité majeure. En quelques mois, nous avons donc considérablement renforcé nos moyens, et les très bons résultats en termes de verbalisation en sont la meilleure illustration. Notre objectif est simple : mieux répondre aux attentes des parisiennes et des parisiens, renforcer encore la lutte contre les incivilités, agir en faveur d'un espace public plus propre et apaisé pour tous* ».

Par ailleurs, depuis janvier 2018, le nombre d'agents de la DPSP a progressé de 1900 à 3200, grâce au transfert d'une partie des effectifs rattachés à la Préfecture de Police, qui sont aujourd'hui sous l'autorité de la Mairie de Paris.

La Ville de Paris dispose des moyens encore renforcés pour lutter contre toutes les formes d'incivilités afin que Paris soit une ville plus propre et plus agréable, tant pour les Parisiens que pour les visiteurs.

Contact presse :

Simon Le Boulaire / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr